



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Procès-verbal / Assemblée Générale du Pays Carcassonnais Mardi 12 octobre 2021 à Arzens

Présents : (32 personnes)

- Madame Bénédicte GOBE / Château l'Amiral
- Madame Christine PEANY / Mairie de Puichéric
- Madame Denise GILS / Mairie de Peyriac Minervoies
- Madame Dominique THOMAS / Atelier Terre d'Empreinte
- Madame Florence CROUZAT / Carcassonne Agglo
- Madame Isa SABLAYROLLES / Amis du Patrimoine de Greizes Herminis
- Madame Laila JEROME BELHAJ / OT de la Montagne Noire
- Madame Laure QUILES – MILLET / Association Pierre Sèche en Montagne Noire
- Madame Marie-Chantal FERRIOL / FNASSEM de l'Aude
- Madame Monsieur Xavier GROSJEAN / Le Mas de l'Ecluse
- Madame Tamara RIVEL / Présidente Pays Carcassonnais
- Monsieur André CHAIGNEAU / Citoyen
- Monsieur André DURAND / Trésorier Pays Carcassonnais – Moulin à Papier
- Monsieur Aurélien TURCHETTO / Mairie de Villesequelande
- Monsieur Bernard FERRIOL / Citoyen
- Monsieur Bertrand BALDY / Représentant Chambre de commerce et d'Industrie de l'Aude
- Monsieur Christian MAGRO / Carcassonne Agglo
- Monsieur Didier ASTRE / Eaurizon
- Monsieur Henri RUFFEL / Mairie de Rustiques
- Monsieur Jean-Claude PISTRE / Mairie d'Arzens
- Monsieur Jean-Marie DETREY / Les Estivales de la Malepère
- Monsieur Jean-Michel JEAN / Mairie De Sallèles Cabardès
- Monsieur Jean-Michel MARTIN / Représentant Chambre des Métiers de l'Aude
- Monsieur Jean-Pierre BOUISSET / CDC Montagne Noire
- Monsieur Jean-Régis GUICHOU / Mairie de Couffoulens
- Monsieur Marc ADIVEZE / Mairie d'Alairac
- Monsieur Michel VANDERWAEREN / Photographe
- Monsieur Michel YVON / Rapporteur commission culture Pays Carcassonnais
- Monsieur Philippe ANDRIEU / Comité Régionale Occitanie
- Monsieur Philippe CLERGUE / Mairie de Cabrespine
- Monsieur Xavier BEDOS / Marie de Rieux en Val
- Monsieur Yves CALMEL / Mairie de Ventenac Cabardès

Excusés avec pouvoir : (20 personnes)

- Madame Fred et Sandra COSTE / Restaurant Le Bristol
- Madame Lise ROJANSKI / Association Montolieu Village du Livre
- Madame Marie - Cécile MICOULEAU / Ampélofolies du Cabardès
- Madame Martine ESCANUELA / Mairie de Serviès en Val
- Madame Michèle HEYDORFF / Le Théâtre dans les vignes
- Madame Monique CORNU / Le Salon de Vauban
- Madame Monique SUBRA / Editions du Cabardès
- Madame Nadine DARSON / Agence de Développement Touristique de l'Aude
- Madame Patricia DHUMEZ / Mairie de Preixan
- Madame Suzanne BESOMBE / Association des Amis de la Ville de Carcassonne
- Monsieur Alain GINIES / Conseiller Départemental et Vice-Président du Pays Carcassonnais
- Monsieur Bruno AJDNIK / ATAC VTT
- Monsieur Denis JANAUD / Habitat Audois
- Monsieur Eric MENASSI / Mairie de Trèbes
- Monsieur Francis BELS / Mairie de Roquefère
- Monsieur Jacques GALANTUS / Chambre des Métiers
- Monsieur Jacques SERRE / Domaine Marselan
- Monsieur Max BRAIL / Mairie de Lastours
- Monsieur Michel JULIEN / Château Villerambert Julien
- Monsieur Stéphane BARTHAS / Mairie de Salsigne

Excusés sans pouvoir :

- Madame Catherine JEANJEAN / Centre des Monuments Nationaux
- Madame Danièle HERIN / Députée de l'Aude
- Madame Dorothee PECHAIRE / Mairie de Bouilhonnac
- Madame Eveline ROBERT / Enseignante
- Madame Gisèle JOURDA / Sénatrice de l'Aude
- Madame Marie-Laure BATIGNE / Arts Vivants 11
- Madame Muriel CHERRIER/ Conseillère Départementale et Vice-Présidente du Pays Carcassonnais
- Madame Patricia MINICH / CFPM
- Madame Stéphanie NEDELEC / SUDFRANCE.FR
- Monsieur Alain MARTY / Mairie de Villegly
- Monsieur Alex BACOU / Domaine Hippique Combe de Rouby
- Monsieur Benoît SANCHEZ / Mairie de Fontiers Cabardès
- Monsieur Bruno GIACOMEL / Mairie de Villemoustaussou
- Monsieur Christophe VARENNES / Centre des Monuments Nationaux
- Monsieur Eric BETEILLE / Mairie de Saissac
- Monsieur Eric CIAPPARA / CAUE de l'Aude
- Monsieur Gilbert PLAGNES / Mairie de Fontiers Cabardès
- Monsieur Jean Marie CASSIGNOL / Les Vignobles Foncalieu
- Monsieur Jean-Pierre MUNICH / Mission Locale Ouest Audois
- Monsieur Louis Paul BARBASTE / S.A.S Barbaste - Petit Train
- Monsieur Michel BODEVIN / ALOGEA
- Monsieur Pascal VALLIERE / Mairie de Pépieux
- Monsieur Régis BANQUET / Carcassonne Agglomération
- Monsieur Thierry LECINA / Mairie de Palaja
- Monsieur VERDALE / Syndicat AOC Corbières

Rapport moral de la Présidente

L'année 2020 a été une année difficile pour tous mais nous pouvons cependant nous réjouir du fait que l'équipe technique du GAL a su s'adapter à de nouvelles méthodes de travail et que les porteurs de projet ont aussi profiter de ce temps de confinement pour affiner leur projet de développement. Comme vous allez pouvoir le constater dans le rapport d'activités, le nombre de projets votés en opportunité ou en programmation définitive est conséquent (8 et 10) ainsi que le nombre de dossiers payés (14), et ce dernier point a été essentiel pour permettre la survie de structures en difficultés durant le COVID. J'en profite pour remercier pour leur grande réactivité dans ces actes de paiement tous les cofinanceurs : en 1er lieu, les cofinanceurs pour lesquels nous portons le programme LEADER : la CDC de la Montagne Noire et Carcassonne Agglo mais aussi la Région Occitanie, l'Etat, le Conseil départemental de l'Aude et les Mairies de Moussoulens et Couffoulens, sans eux, il aurait été impossible de payer les financements européens dans un délai répondant à l'urgence de la situation.

2020 était aussi la dernière année de programmation sur ce programme et nous avons fait appel à un cabinet pour réaliser une évaluation de notre travail, évaluation qui vous sera présentée par Jean Paul Villié du Cabinet SITELLE à la fin de notre Assemblée.

Cette année-là a vu aussi la fin de notre enveloppe LEADER et c'est avec un grand soulagement que nous avons appris la décision européenne de donner à tous les GAL une enveloppe financière supplémentaire (montant financier variable selon la consommation de chaque GAL) pour 2 années de transition (2021-2022), repoussant ainsi le travail d'élaboration du nouveau programme LEADER 2023-2027 à 2022/2023, années que nous espérons « normales », ce qui nous permettra d'organiser des temps d'échange autour de la nouvelle programmation.

Je remercie bien vivement pour leur travail à nos côtés et leur assiduité, les techniciens du Comité technique, les élus, entreprises, particuliers du comité de programmation sans qui le GAL n'aurait pu faire avancer tous ces dossiers.

La parole est donnée à monsieur Philippe Andrieu (représentant de la Région Occitanie) ainsi qu'à monsieur Christian Magro (représentant de Carcassonne Agglo) : ils rappellent tous deux l'importance du travail effectué sur le territoire et la consolidation de leurs investissements pour la suite du programme.

Madame la Présidente propose d'aborder l'ordre du jour suivant :

1. Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2020
2. Renouvellement des membres du bureau de l'Association du Pays Carcassonnais
3. Désignation des membres pour l'Assemblée des Territoires du Conseil Régional
4. Rapport financier 2020 et vote des cotisations et du budget 2021.
5. Validation de la demande de subvention « Animation Gestion du GAL 2021 »
6. Point activités 2020 / Perspectives 2021
7. Evaluation finale du GAL 2014-2020 présenté par Jean-Paul VILLIE de Cabinet SITELLE
8. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal l'Assemblée Générale du 30 novembre 2020

Mme la Présidente demande aux membres de l'assemblée présents s'ils ont des remarques ou des ajouts à faire sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2020 ?

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

2. Renouvellement des membres du bureau de l'Association du Pays Carcassonnais

Suite aux élections municipales de 2020 et aux changements du Conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2020, le conseil d'administration du 22 septembre dernier a élu les membres du Bureau de l'Association :

- Présidente : Madame Tamara Rivel
- Vice-présidents : Madame Stéphanie Hortala **remplacée par Madame Muriel Cherrier, Monsieur Denis Adivèze remplacé par Madame Yolande Piton, Monsieur Pierre Henri Ilhes remplacé par Monsieur Alain Giniès.**
- Secrétaire : **Monsieur Georges Combes remplacé par Monsieur Jean-Régis Guichou**
- Secrétaire adjointe : Madame Magali Arnaud
- Trésorier : Monsieur André Durand
- Trésorière adjointe : Madame Marie Chantal Ferriol
- Représentant de Carcassonne Agglo : Monsieur Régis Banquet
- Représentant du Conseil Régional : Monsieur Philippe Andrieu

Ces personnes font partie du Comité de programmation du GAL, ce qui permet une meilleure compréhension de notre travail.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la désignation des membres du bureau est acceptée à l'unanimité.

3. Désignation des membres pour l'Assemblée des Territoires du Conseil Régional

Cet organe consultatif du Conseil Régional d'Occitanie a pour vocation d'inscrire l'action régionale dans la proximité et de faciliter la mutualisation des expériences entre les territoires et la diffusion de l'innovation.

L'Assemblée des Territoires est constituée de **158 élus locaux** ne siégeant pas au Conseil Régional, désignés de façon paritaire par les territoires de projets (Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, Pays, EPCI ...) avec la volonté d'être en adéquation avec les territoires vécus.

Voici nos propositions :

- Titulaire 1 : Tamara Rivel (Carcassonne) Suppléante 1 : Patricia Dhumez (Preixan)
- Titulaire 2 : Martine Escanuela (Serviès en Val) Suppléante 2 : Yannick Dufour-Loriolle (Brousses et Villaret)
- Titulaire 3 : Aurélien Turchetto (Villesèquelande) Suppléant 3 : Jean Claude Pistre (Arzens)

Ces personnes ont participé à une réunion de présentation de l'Assemblée des territoires le 3 mai dernier par visioconférence.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la désignation des membres pour l'Assemblée des Territoires du Conseil Régional sont adoptés à l'unanimité

4. Rapport financier 2020

La parole est à madame Marie Françoise ROBERT, expert-comptable pour le bilan 2020 :

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			196 724	161 445	34 279	21.23
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			7	4	2	54.12
Total des Produits d'exploitation (I)			196 731	161 449	34 282	21.23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			33 371	39 667	5 296	13.70
Impôts, taxes et versements assimilés			1 636	1 672	36	2.18
Salaires et traitements			88 838	88 470	368	0.42
Charges sociales			34 790	35 111	320	0.91
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			297	659	362	54.90
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1	18	17	95.38
Total des Charges d'exploitation (II)			158 933	164 597	5 664	3.44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			36 797	3 148	39 945	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	36 797	3 148	39 945	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	196 731	161 449	34 282	21.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	158 933	164 597	5 664	3.44
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	36 797	3 148	39 945	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 740 1 740

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CAPITAL	137 705	140 853	3 148	2.23
10300000 FONDS ASSOCIATIFS	137 705	140 853	3 148	2.23
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	36 797	3 148	39 945	NS
Total I	174 503	137 705	36 797	26.72
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	15	15		
51860000 FRAIS BANCAIRES A PAYER	15	15		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 712	20 597	10 886	52.85
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	9 712	20 597	10 886	52.85
DETTES FISCALES ET SOCIALES	44 834	25 850	18 983	73.44
42100000 REMUNER.DUES AU PERSONNEL		4 297	4 297	100.00
42820000 DETTES PROV. P/ CONGES A PAYER	5 036	7 060	2 024	28.67
43100000 SECURITE SOCIALE	4 514	4 425	89	2.01
43720000 MUTUELLE	269	538	269	50.00
43730000 RETRAITE AGIR	3 214	3 146	68	2.15
43750000 AGIR PREVOYANCE	198	195	3	1.51
43780000 SIST MEDECINE DU TRAVAIL	99	97	2	1.87
43820000 CHARGES SOC. S/ CONGES A PAYER	2 893	3 688	1 101	29.89
44170000 SUBV CONSEIL GAL A RECEV	23 625		23 625	
44210000 ETAT- PRELEV A LA SOURCE IR.	748	736	12	1.65
44310000 ACTIVITE PARTIELLE	2 512		2 512	
44860000 CHARGES A PAYER	1 636	1 672	36	2.18
Total IV	54 560	46 463	8 098	17.43
TOTAL GENERAL	229 063	184 168	44 895	24.38

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SDMLAIRES				
20500000 CONCESS. BREVETS LICENCE	1 100	1 100		
28050000 AMORT.CONCESSIONS BREVETS	1 100	1 100		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	596	596		
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	596	596		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	681	53	628	NS
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	16 073	15 147	926	6.11
21840000 MOBILIER	5 965	5 965		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	15 391	15 094	297	1.97
28184000 AMORT.MOBILIER	5 965	5 965		
Total II	681	53	628	NS
AUTRES CREANCES	90 427	155 285	64 858	41.77
44100300 COTISAT COMMUNES A RECEV	90 427	120 569	30 142	25.00
44170000 SUBV CONSEIL GAL A RECEV		34 716	34 716	100.00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50	50		
50810000 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50	50		
DISPONIBILITES	136 343	25 587	110 756	432.96
51210000 COMPTES EN MONNAIE NATIO.		375	375	100.00
51230000 BANQUE POPULAIRE 1	136 343	25 208	111 135	440.96
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 562	3 193	1 631	51.09
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	1 562	3 193	1 631	51.09
Total III	228 382	184 115	44 267	24.04
TOTAL GENERAL	229 063	184 168	44 895	24.38

En résumé :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'activité de l'association a été la suivante :

Les produits d'exploitation se sont élevés à 195 731€, dont 195 724€ de cotisations et subventions contre 161 445€ au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 21.23%.

Cette hausse ainsi programmée provient du calcul de la cotisation porté à .75€ par habitant contre .55€ en 2019, doit se lisser sur les exercices à venir.

Parallèlement, les frais généraux se sont élevés à 158 933€ contre 164 597€ soit un repli de 5 664€.

Ils comprennent :

- Les achats de fournitures et charges externes pour 33 371€, contre 38 667€ l'exercice précédent, en baisse de 5 296€
- Les autres frais généraux sont restés stables :
- Les impôts et taxes : contribution à la formation professionnelle pour 1 636€ €, contre 1 672€ n 2019,
- Les salaires et traitements pour 88 838€ €, contre 88 470€ l'exercice précédent,
- Les charges sociales pour 34 790€ €, contre 35 111€ l'exercice précédent,
- Les dotations aux amortissements pour 297€

Et les autres charges pour 1.

Le résultat net de cet exercice se solde par un excédent de 36 797€, contre 3 148€ au 31 décembre 2019

Commentaires sur le bilan

L'actif immobilisé a constaté l'enregistrement d'un ordinateur pour 926, la valeur nette des immobilisations est de 681€ au 31 décembre 2020.

Les créances s'établissent à 228 382€ contre 184 115€ en 2019,

La trésorerie s'élevait à 136 343€ au 31 décembre 2020 contre 25 587€ au 31 décembre 2019.

Au passif sont reprises les dettes pour un montant de 54 560€ et les fonds propres de 137 705€ auxquels se rajoute le résultat de cet exercice de 36 797€, excédent que nous vous proposons d'affecter aux fonds propres.

Il est rappelé que les ressources de l'Association sont essentiellement constituées de subventions : la continuité de l'exploitation est ainsi directement liée au respect et au maintien de celles-ci.

La parole est à madame Nathalie HUZE, commissaire aux comptes pour le bilan 2020 :

Rapport de la Commissaire aux Comptes Nathalie Huzé :

« En exécution de la mission qui nous a été confié par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association du Pays Carcassonnais relatif à l'exercice au 31/12/2020, tel qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 22/09/2021 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principe comptable français régulier et sincère et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

En conclusion, je n'ai rien de particulier à signaler pour l'année 2020. »

La parole est monsieur André Durand, trésorier de l'Association :

Recettes 2020 :

- 60 adhérents sur l'année 2020, ce qui représente 905,00€
- La CDC Montagne Noire et Carcassonne Agglo sont à jour de leur cotisation 2020 (5 647,50€ pour la CDC Montagne Noire et 88 955,25€ pour Carcassonne Agglo sur la base de 0,75€ / habitants.
- Les subventions européennes et régionales 2019 ont été versées (105 444,88€ de Leader et 13 180,61€ de la Région Occitanie).
- Les 20% restants des subventions européennes et régionales 2018 ont été versées (27 024,09€ de Leader et 6 756,02€ de la Région Occitanie).
- La subvention sur le projet de coopération Canal du Midi a été versée (6 151,68€ de Leader)

Vote des cotisations 2021

Cotisations pour le Pays 2021 :

- Carcassonne Agglo / CDC Montagne Noire : 0,55€ par habitant (selon fiche GDF, au lieu de 0,75€ en 2020 (taux qui varie en fonction de l'enveloppe européenne et régionale, en tenant compte du décalage de paiement soit en moyenne 6 mois après l'année de paiement et selon l'état de subventions et cotisations ci-dessous voté en 2019 jusqu'en 2023).
- Adhérents au Pays : 15€ par personne

Cotisations externes 2021 :

- CAUE : 220€
- LEADER FRANCE : 600€
- ANPP (Association Nationale des Pays et PETR) : 600€

Rappel : Suite à la rencontre avec le service financier de Carcassonne Agglo (21 mai 2019) un état des subventions et cotisations du Pays Carcassonnais a été réalisé sur la période 2015-2023

Etat des subventions et cotisations du Pays Carcassonnais 2015-2023 suite réunion service finance Carcassonne Agglo du 21 mai 2019

Année de versement	EUROPE / REGION			Carcassonne Agglo							Budget de fonctionnement	
	FEADER	Région	Coût Total Europe + Région	Subventions votées par CA et AG Pays	Subventions versées	Reliquat de subventions non versées	CDC Montagne Noire	Adhérents	Total Subventions			
2015	0,00	0,00	0,00	220 388,00	150 000,00	-388,00	15 514,00	2 580,00	168 094,00	252 629,80	2€ / habitant	
				Versé en 2017	70 000,00	Créance abandonnée						
2016	0,00	0,00	0,00	205 486,90	130 000,00	-75 486,90	9 345,60	2 415,00	141 760,60	183 275,80	2€ / habitant	
						Créance abandonnée						
2017	113 719,43	14 214,82	127 934,35	111 674,00	70 000,00	-41 674,00	7 660,00	1 830,00	207 624,35	212 524,26	1€ / habitant	
2018	102 804,60	12 850,57	115 655,17									
2018 (reliquat 2015/2016)	28 429,88	3 553,74	31 983,62	93 895,20	15 000,00	-78 895,20	6 117,60	1 305,00	170 061,39	204 740,02	0,80€ / habitant	

TOTAL DES SUBVENTIONS VOTEES MAIS NON PAYEES -120 569,20 Somme qui sera divisée sur les 4 années qui suivent

Année de versement	EUROPE / REGION			Carcassonne Agglo							Budget de fonctionnement	
	FEADER	Région	Coût Total Europe + Région	Subventions votées par CA et AG Pays	Reliquat de subventions non versées	Total subvention annuelle	CDC Montagne Noire	Adhérents	Total Subventions			
2019	103 970,91	12 996,36	116 967,27	61 614,85	0,00	61 614,85	4 140,40	1 000,00	183 722,52	202 000,00	0,55€ / habitant	
2020	105 454,14	13 181,77	118 635,91	86 250,00	30 142,30	118 392,30	5 647,50	500,00	241 175,71	236 282,74	0,75€ / habitant	
2021	108 079,56	13 509,95	121 589,51	86 000,00	30 142,30	96 142,30	4 141,50	500,00	222 373,31	219 218,04	0,55€ / habitant	
2022	63 793,94	7 974,24	71 768,18	108 000,00	30 142,30	138 142,30	6 777,00	500,00	225 161,73	225 000,00*	0,90€ / habitant	
2023	85 000,00(1)	8 500,00	93 500,00	96 000,00	30 142,30	126 142,30	6 024,00	500,00	226 166,30	220 000,00**	0,80€ / habitant	

Total des subventions votées mais non payées 0,00

Coopération Fiche 5	
Total maquette	92 000,00
2018	6069,82
2019	0
2020	51547,44
2021	34382,74

Base Population pour 2021/2022/2023 : Carcassonne Agglo : 115 000 / CDC MN : 7 530

* Le budget présenté tient compte du cabinet étude pour bilan final du GAL 2014-2020

** Le budget présenté tient compte du cabinet étude pour la réalisation du programme 2021- 2027

Le budget présenté ne tient pas compte des frais fin de mission

Le budget présenté ne tient pas compte de l'inflation de 2019 à 2023

Le budget présenté tient compte de la coopération à réaliser d'ici 2021 pour un montant de 85 000€, repartis sur 2018-2019-

2020-2021 (montant à avancer pour l'association)

(1) Remboursement de la coopération 85 000€

6. Vote du budget 2021 :

Pays Carcassonnais - GAL du Carcassonnais BUDGET Prévisionnel 2021

DEPENSES 2021	€	RECETTES 2021	€
Facture 2020 - paye en 2021	3 000,00	Produits de gestion	
		Reliquat Carcassonne Agglo 2018	30 142,30
		Carcassonne Agglo 2021 (0,55€/h)	66 042,35
		CDC Montagne Noire 2021 (0,55€/h)	4 106,85
		Cotisation Adhérents 2021	900,00
		Total Produits de gestion	101 191,50
Services extérieurs		Produits aides spécifiques	
Fournitures	600,00	Subvention Europe - Leader 2020	108 186,52
Poste - Cartouche encre	300,00	Subvention Région 2020	13 523,32
Poste - Boite postale	118,80	Subvention Département	0,00
Location Machine Poste 2021-2022	600,00	Total Produits aides spécifiques	121 709,84
Frais Postaux	2 500,00		
Locations photocopieur / Sharps	2 400,00		
Frais de télécoms - Orange	2 500,00		
Loyer bureau	5 000,00		
EDF	1 700,00		
Ménage Locaux	500,00		
Assurances Local - responsabilité	1 800,00		
Aménagement Local	200,00		
Cotisations externes(ANPP-CAUE...)	1 500,00		
Comptable Bilan 2020	3 600,00		
Expert aux comptes bilan 2020	3 000,00		
Total services extérieurs	26 318,80		

Banques	
Cyber	36,00 €
Chequier	2,75 €
Com intervention	0,00 €
Lettre info Découvert	0,00 €
Interet débiteur	0,00 €
Commission de dépassement	0,00 €
Commission de découvert	0,00 €
Cotisation CB	55,00 €
Frais virement	20,00 €
Total Frais Banque	113,75

Charges de personnel	
Rémunérations du personnel	64 000,00
Frais du personnel	2 000,00
Impôts	6 000,00
Charges sociales	50 000,00
Mutuelle	2 600,00
Frais établissement Paie	300,00
Taxe sur salaire-Fongicif-Agefos 2020	1 700,00
Total charges de personnel	126 600,00

Charges propres à la promotion	
Resonance communication Site Internet	1 300,00
Participation Salons/Colloques	200,00
Chevalet 2022	1 500,00
Divers (reception, invitation ...)	1 000,00
Divers (Abonnement semaine du minervois / la dépêche / RCF...)	700,00
Coopération GAL du Carcassonnais	42 168,79
Evaluation Gal du Carcassonnais	20 000,00
Total promotion	66 868,79

TOTAL CHARGES	222 901,34	TOTAL PRODUITS	222 901,34
----------------------	-------------------	-----------------------	-------------------

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le rapport financier 2020 et vote des cotisations et du budget 2021 sont adoptés à l'unanimité.

5. Validation de la demande de subvention 2021

	Demande de subvention 2021
Europe	63 696.22€
Région	7 962.03€
Autre Maître d'Œuvre public	65 813.39€
Sous Total financeurs publics	137 471.64€

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la demande de subvention 2021 est adoptée à l'unanimité

6. Point activités 2020 / Perspectives 2021

Point activités 2020 :

- **4 Comités techniques « COTEC »** (réservés aux techniciens des collectivités, Chambres Consulaires et partenaires comme l'ADT, le CAUE) pour donner un avis technique sur chaque projet déposé aux membres du COPROG.
- **4 Comités de Programmation « COPROG »** constitué de 10 titulaires publics et de 13 titulaires privés (et autant de suppléants pour pallier à l'absentéisme) donnant en 1^{er} lieu un avis d'opportunité favorable ou non sur chaque projet avant de voter la programmation définitive du projet après avis des financeurs nationaux. Il faut souligner la motivation et l'implication de ces membres puisque le **quorum a toujours été respecté**, quorum essentiel pour la bonne marche du programme. Rappelons aussi que l'Europe demandait 4 COPROGS par an, nous avons donc rempli cette mission.
- **30 personnes** reçues pour la découverte de leur projet et pour l'explication du programme LEADER du Carcassonnais.

8 projets votés en opportunités en 2020 :

- **Création d'un gîte 4* : « Le Mas de l'Ecluse » à Caux et Sauzens** : Coût du Projet : 432 176.30€ / Europe : 100 000.00€ / Région Occitanie : 100 000.00€ / Carcassonne Agglo : 10 000.00€ / Auto-financement : 222 176.30€
- **Modernisation de la Maison d'hôtes « Château de Villeneuve » à Montolieu** : Coût du Projet : 29 976.10€ / Europe : 19 184.70€ / Carcassonne Agglo : 4 796.18€ / Auto-financement : 5 995.22€
- **Plan de communication du « Domaine Château l'Amiral » à Aigues Vives** : Coût du Projet : 30 477.48€ / Europe : 19 505.60€ / Carcassonne Agglo : 4 876.40€ / Auto-financement : 6 095.48€
- **Plan de communication du « SUDFRANCE.FR » à Carcassonne** : Coût du Projet : 23 171.93€ / Europe : 14 830.04€ / Carcassonne Agglo (80%) : 2 966.01€ / CDC Montagne Noire (20%) : 741.50€ / Auto-financement : 4 634.39€
- **Plan de communication du « Domaine Rose et Paul » à Arzens** : Coût du Projet : 14 874.54€ / Europe : 9 519.71€ / Carcassonne Agglo : 2 379.93€ / Auto-financement : 2 974.91€
- **Plan marketing de l'Office de Tourisme de la Montagne Noire** : Coût du Projet : 28 437.70€ / Europe : 18 200.13€ / CDC Montagne Noire : 4 550.03€ / Auto-financement : 5 687.54€
- **Coopération Inter-GAL Canal du midi** : Coût du Projet : 16 170.00€ / Europe : 12 936.00€ / Pays Carcassonnais : 3 234.00€
- **Frais de fonctionnement du GAL 2021** : Coût du Projet : 79 620.28€ / Europe : 63 696.22€ / Région Occitanie : 7 962.03€ / Auto-financement : 7 962.03€

Maquette financière : Total des projets votés en opportunités pour 2020

	Plan de financement voté en opportunité
Coût total des projets	654 904.38€
Financement Européen	257 872.38€
Région Occitanie	107 962.03€
Carcassonne Agglo	25 018.52€
Pays Carcassonnais	7 962.03€
CDC Montagne Noire	5 291.53€
CRT	3 234.00€
Auto-financement MOP	247 563.55€

10 projets votés en programmations définitives en 2020 :

- **Création d'un Bistrot de Pays « L'Abitarela » à Castan** : Coût du Projet : 50 417.60€ / Europe : 32 267.26€ / Carcassonne Agglo : 8 066.82€ / Auto-financement : 10 083.52€
- **Développement de l'Association des Trufficulteurs Audois** : Coût du Projet : 54 280.83€ / Europe : 34 739.72€ / Carcassonne Agglo : 8 684.93€ / Auto-financement : 10 856.18€
- **Faciliter la contractualisation au sein de nouvelles filières agricoles : ADAOA** : Coût du Projet : 21 360.39€ / Europe : 13 645.20€ / Carcassonne Agglo : 2 295.40€ / CDC Montagne Noire : 1 147.70€ / Auto-financement : 4 272.09€
- **Plan de communication : Camping le Moulin de Ste Anne à Villegly** : Coût du Projet : 7 000.00€ / Europe : 4 480.00€ / Carcassonne Agglo : 1 120.00€ / Auto-financement : 1 400.00€
- **Campagne de communication pour le lancement d'une boutique paysanne à Carcassonne** : Coût du Projet : 9 800.65€ / Europe : 6 272.42€ / Carcassonne Agglo : 1 254.48€ / CDC Montagne Noire : 313.62€ / Auto-financement : 1 960.13€
- **Plan de communication : Domaine des Homs à Rieux Minervois** : Coût du Projet : 9 390.66€ / Europe : 6 010.00€ / Carcassonne Agglo : 1 502.50€ / Auto-financement : 1 878.15€
- **Plan de communication : Château d'Argères à Laure Minervois** : Coût du Projet : 21 130.00€ / Europe : 13 523.20€ / Carcassonne Agglo : 3 380.80€ / Auto-financement : 4 226.00€
- **Plan de communication du « Domaine Château l'Amiral » à Aigues Vives** : Coût du Projet : 30 477.48€ / Europe : 19 505.60€ / Carcassonne Agglo : 4 876.40€ / Auto-financement : 6 095.48€
- **Coopération Inter-GAL Canal du midi** : Coût du Projet : 16 170.00€ / Europe : 12 936.00€ / Pays Carcassonnais : 3 234.00€
- **Frais de fonctionnement du GAL 2020** : Coût du Projet : 135 233.17€ / Europe : 108 186.54€ / Région Occitanie : 13 523.32€ / Auto-financement : 13 523.32€

Maquette financière : Total des projets votés en programmations pour 2020

	Plan de financement voté en programmation 2020
Coût total des projets	346 708.88€
Financement Européen	344 781.60€
Carcassonne Agglo	31 164.36€
Pays Carcassonnais	15 061.24€
Région Occitanie	13 523.32€
CDC Montagne Noire	1 446.49€
Auto-financement MOP	39 910.54€

Depuis le début du programme et jusqu'en fin 2020, nous avons programmé définitivement **2 134 620.32€** de FEADER sur l'ensemble des fiches action soit **85.20%** de l'enveloppe initiale 😊

14 projets payés en 2020 :

- **Création d'un spéléo parc au Gouffre Géant de Cabrespine** : Coût du Projet : 48 335.00€ / Europe : 30 934.40€ / Carcassonne Agglo : 7 733.60€ / Auto-financement : 9 667.00€
- **Construction d'une halle par la Mairie de Moussoulens** : Coût du Projet : 51 998.03€ / Europe : 32 947.18€ / Carcassonne Agglo : 8 651.22€ / Auto-financement : 10 399.63€
- **Rénovation de la Maison du Cabardès à Aragon** : Coût du Projet : 226 664.37€ / Europe : 76 993.65€ / Département : 58 932.74€ / ETAT DETR : 45 405.03€ / Auto-financement : 45 332.95€
- **Modernisation de la Maison de la Truffe à Villeneuve Minervois** : Coût du Projet : 50 929.45€ / Europe : 32 275.56€ / Auto-financement : 18 334.61€
- **Plan de communication du « Domaine Le Crouzet » à Fraisse Cabardès** : Coût du Projet : 10 986.49€ / Europe : 7 031.27€ / CDC Montagne Noire : 1 757.84€ / Auto-financement : 2 197.30€
- **RCF : Emission radios de valorisation du territoire touristique du Pays Carcassonnais** : Coût du Projet : 28 837.50€ / Europe : 18 455.99€ / Carcassonne Agglo : 3 000.00€ / CDC Montagne Noire : 1 614.00€ / Auto-financement : 5 767.50€
- **Aide à la mise en place d'évènement viticole d'envergure internationale : Carcassonne Agglo** : Coût du Projet : 22 800.00€ / Europe : 14 592.00€ / Auto-financement : 8 208.00€
- **Plan de communication : Camping le Moulin de Ste Anne à Villegly** : Coût du Projet : 7 000.00€ / Europe : 4 480.00€ / Carcassonne Agglo : 1 120.00€ / Auto-financement : 1 400.00€
- **Amélioration du camping « La Porte d'Autan » à Saissac** : Coût du Projet : 21 923.59€ / Europe : 14 031.08€ / Mairie de Saissac : 1 403.10€ / CDC Montagne Noire : 2 104.67€ / Auto-financement : 4 384.74€
- **Coopération Inter-GAL Canal du midi** : Coût du Projet : 7 689.60€ / Europe : 6 151.68€ / Pays Carcassonnais : 1 537.92€
- **Frais de fonctionnement du GAL 2018-2019** : Coût du Projet : 157 798.82€ / Europe : 126 239.06€ / Région Occitanie : 15 779.88€ / Auto-financement : 15 577.88€
- **Réalisation d'une étude par la mairie de Limousis** : Coût du Projet : 17 520.00€ / Europe : 10 291.20€ / Auto-financement : 7 228.80€
- **Mystères et Secrets par la CIE Le Théâtre dans les Vignes** : Coût du Projet : 104 763.40€ / Europe : 58 000.00€ / Région Occitanie : 10 000.00€ / Mairie de Couffoulens : 1 000.00€ / Carcassonne Agglo : 3 500.00€ / Auto-financement : 32 263.40€
- **Modernisation de la base nautique de Puichéric : Eaurizon** : Coût du Projet : 133 120.46€ / Europe : 88 578.04€ / Région Occitanie : 14 851.58€ / Carcassonne Agglo : 5 299.81€ / Auto-financement : 24 391.03€

Maquette financière : Total des projets payés en 2020

	Plan de financement voté en programmation 2020
Coût total des projets	890 047.34€
Financement Européen	591 001.11€
Département	58 932.74€
DETR	45 405.03€
Région Occitanie	40 631.46€
Carcassonne Agglo	39 304.63€
Mairie	2 403.10€
CDC Montagne Noire	1 446.49€
Auto-financement MOP	31 687.32€
Auto-financement	155 205.44€

Depuis le début du programme et jusqu'en fin 2020, **1 001 344.14€** de FEADER ont été payés sur l'ensemble des fiches action soit **39.97%** de l'enveloppe initiale 😊

2020 : Mais aussi 😊

- **Coopération inter-GAL autour du Canal du Midi : Une exposition qui voyage sur le territoire** : Chambre d'Agriculture, Château de Ventenac Minervois, Mission Locale à Carcassonne, Lézignan, Limoux
- **Emissions radio RCF Pays d'Aude «Coups de cœur touristiques en Pays Carcassonnais » avec des porteurs de projet du GAL ou des membres du COTEC** : « Chambre des Commerce et d'Industrie de l'Aude » avec Marie DUCASSE / « Association des Trufficulteurs de l'Aude » avec Christelle LEGRAND / « Château de Puichéric » avec Dominica TEUSCHL / « Ethnopôle GARAE » avec Sylvie SAGNES / « Eaurizon » avec Didier ASTRE
- **1 site Internet** « Pays Carcassonnais.com » et ses 7 lettres d'informations par an.
- **1 communication « grand public »** avec les calendriers envoyés à tous les membres du Pays
- **1 communication sur les réseaux sociaux** : page FACEBOOK « Pays de Carcassonne, Terre de Séjours » (8 852 fans) – Twitter (2 007 abonnés).
- **1 présence sur le web** : Fliker, Calaméo, Google My Business (14 979 Personnes qui nous ont trouvé sur Google)
- **1 site Internet** « Guide du Bâti en Pays de Carcassonne » 229 consultations en 2020 pour 108€.

Quand on teste les projets du GAL du Pays Carcassonnais : ☺



Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le rapport d'activités 2020 et les perspectives 2021 sont adoptés à l'unanimité.

7. Présentation de l'évaluation finale du GAL 2014-2020 par Jean-Paul VILLIE du Cabinet SITELE

La Région Occitanie a commencé l'évaluation de son programme européen durant l'année 2021 et une grande majorité de GAL ont choisi d'en réaliser une pour leur propre structure afin d'aider à la concrétisation d'un nouveau programme sur la période 2023-2027. C'est aussi ce qu'ont décidé les membres du Comité de Programmation le 14 décembre 2020 en donnant l'autorisation de recruter un cabinet extérieur.

Une première réunion avec l'équipe technique et la Présidente du GAL Tamara RIVEL a eu lieu le **18 mars** dernier afin de donner les documents nécessaires au Cabinet et de travailler sur une proposition méthodologique et calendaire.

L'étude s'est déroulée de mars à octobre 2021 avec les réunions suivantes :

- Avril 2021** : envoi d'un questionnaire aux membres COTEC/COPROG et Porteurs de projets.
- 20 mai 2021** : Echanges avec le COTEC
- 28 juin 2021** : Ateliers avec les membres du COPROG
- 29 juin 2021** : Ateliers avec les porteurs de projet.
- 11 octobre 2021** : Bilan final présenté aux membres du COPROG
- 12 octobre 2021** : Bilan final présenté en Assemblée Générale.

Ce travail nous aidera aussi à réaliser notre prochaine candidature 2023-2027

Annexe 1 : Rapport « Evaluation finale du programme LEADER 2014-2020 du GAL Carcassonnais » et en ligne sur notre site Internet www.payscarcassonnais.com.

8. Questions diverses :

Les membres n'ont pas de questions

La Présidente Tamara RIVEL lève la séance à 18h45

La Présidente,

Tamara RIVEL

Le Trésorier,

André DURAND